



NOTE DE SERVICE N° 1

Les notes de service rassemblent les informations administratives et organisationnelles indispensables au bon fonctionnement du service. Elles doivent être communiquées et émargées par l'ensemble des personnels de l'école : les enseignants, les membres du RASED, les titulaires-remplaçants et les enseignants assurant les compléments de service. Je remercie les directrices et directeurs d'y veiller.

(À faire émarger avec la mention « lu et pris connaissance »)

Matoury, le 27 août 2021

L'inspecteur de l'Education Nationale

A

**Mesdames les Directrices d'école,
Messieurs les Directeurs d'école,
Mesdames et Messieurs les Enseignants,
Mesdames et Messieurs les Enseignants
Spécialisés et Psychologues des RASED
des écoles de la circonscription Matoury1-
Régina-Oyapock**

Réf : IEN-MRO/NS/01-21-22

Inspection de l'Education
Nationale
Centre commercial Makoupy
97351 Matoury

Circonscription de
Matoury1/Régina/Oyapock

Téléphone : 05.94 27 19 85
Mel : secretariat.9730457j@ac-guyane.fr

IEN : **Thierry DE LACAZE**
Mel : tde-lacaze@ac-guyane.fr

OBJET : Directives de rentrée 2021

Cette note de service ne dispense pas de la lecture intégrale des textes de référence par chacun.

Références :

Bulletin officiel n°25 du 24 juin 2021 :

Circulaire n° 2019-088 du 23 juin 2021 : Circulaire de rentrée 2021

Arrêté du 02 juin 2021 - JO du 17 juin 2021 (NOR : MENE2116550A) : Programme d'enseignement de l'école maternelle

La circulaire de rentrée 2021 détaille les quatre dimensions essentielles de l'année scolaire 2021-2022 que nous devons consolider :

- la poursuite de l'élévation du niveau général
- la construction du rapport à l'autre et la vie en société, adossés aux valeurs de la République et à une culture humaniste
- l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la transformation de l'École inclusive
- la cohésion des équipes éducatives

I. L'École de la République, lieu d'apprentissage au service de la poursuite de l'élévation du niveau général

Un nouveau programme d'enseignement pour la maternelle rentre en vigueur en ce début d'année scolaire. Le domaine n°1 - *Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions* – a subi de nombreux changements (21 compétences contre 13 auparavant) et le domaine n°4 - *Acquérir les premiers outils mathématiques* – a été entièrement réécrit.

L'EPS et la pratique quotidienne de la lecture orale et silencieuse constituent deux mesures à mettre en œuvre dans nos écoles. La généralisation des « 30 minutes d'activité physique quotidienne » et du « Quart d'heure lecture quotidienne » est encouragée. Je demande que le « quart d'heure » durant lequel toute la communauté d'éducative de l'école lit (enseignants, ATSEM, élèves, agents...) soit le même pour toutes les classes de l'école et figure dans les emplois du temps. La fluence, enseignement prévu dans l'emploi du temps tous les jours par séquence de 15 à 20 minutes, fera l'objet d'un projet piloté au niveau de la circonscription et coordonné par chaque direction d'école et coordonnateur REP.

Pour vous accompagner dans le redressement du niveau en mathématiques, nous proposerons un championnat de circonscription en calcul mental et fournirons une progression annuelle par niveau. Le calcul mental devra faire l'objet d'un enseignement quotidien figurant à l'emploi du temps du CP au CM2. Il nous est demandé d'exposer les élèves aux quatre opérations dès le début de l'école élémentaire.

Il nous est rappelé que les évaluations de début de CP, mi-CP et CE1 doivent permettre de construire des **démarches pédagogiques en équipe** avec une attention particulière à « Je rentre au CP » (<https://eduscol.education.fr/126/je-rentre-au-cp>).

L'an dernier, nous avons utilisé moins de la moitié de la dotation pour le dispositif « Devoirs faits ». Je compte sur vous pour poursuivre votre engagement et de proposer aux élèves de cycle 3 dont les transports scolaires ne leur permettent pas de rester à l'école de bénéficier d'une aide aux devoirs à distance.

Toutes les écoles mettront donc en place un plan de continuité pédagogique sur la base des plans déjà publiés au niveau national, pour assurer la continuité des apprentissages dans l'hypothèse où la situation sanitaire obligerait à prendre des mesures ciblées (fermeture ponctuelle ou réduction de la jauge des élèves accueillis) en trois volets : un volet organisationnel, un volet pédagogique et un volet numérique.

II. L'école, lieu où se construit le respect de l'autre, fondé sur les valeurs de la République et une culture humaniste

La circulaire nous appelle à faire vivre les principes de la République en nous appuyant sur le Vademecum « Laïcité ». Chaque école devra faire sa rentrée en musique, sous la forme qu'elle souhaite, afin de développer la pratique musicale collective et bâtir l'école de la confiance. Cette année, l'éducation artistique et culturelle restera une priorité. Pour atteindre l'objectif « 100 % Éducation artistique et culturelle », la circonscription proposera aux écoles de travailler sur les thématiques suivantes :

- L'illusion d'optique pour le cycle 3
- Les détournements pour le cycle 2
- Les graphiques créatifs pour le cycle 1

Enfin, dans le cadre de l'éducation au développement durable, les écoles choisiront deux objectifs du développement durable (un pour les écoles maternelles et les écoles des sites isolés) parmi les 17 (agenda 2030) dont la mise en œuvre se matérialisera dans des enseignements disciplinaires et des actions. L'équipe de circonscription devra être sollicitée en ce sens.

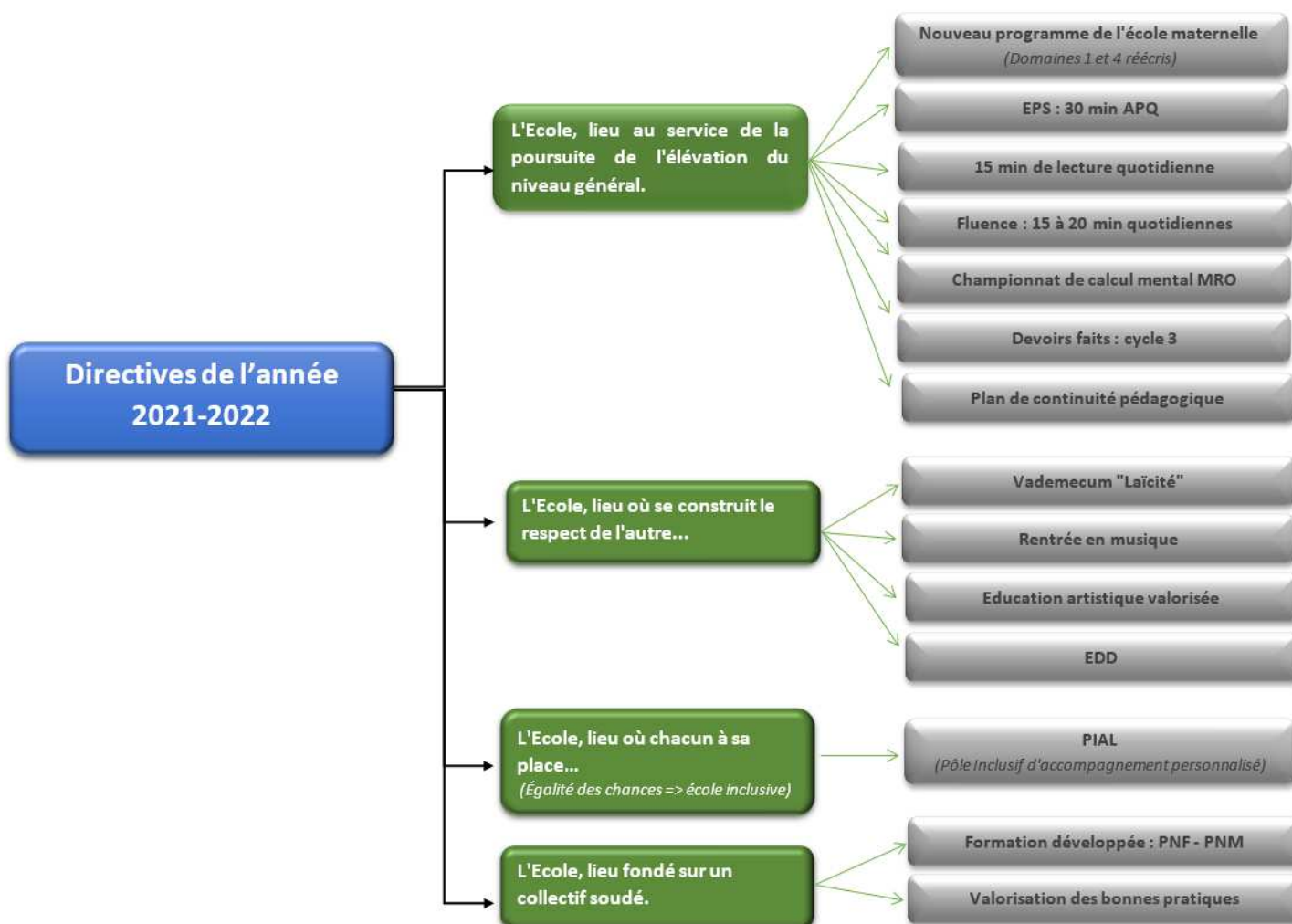
III. L'école, un lieu où chacun a sa place, en donnant plus à ceux qui ont moins pour assurer l'égalité des chances, en veillant à la pleine santé de tous et en parachevant la réalisation de l'École inclusive

Le déploiement du dispositif PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés) se mettra progressivement en place cette année au sein de l'académie. Il vise à la fois la revalorisation des conditions d'exercice des accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH) et une prise en charge plus pragmatique des élèves notifiés. Votre sens des responsabilités et votre professionnalisme sont un gage pour la réussite de ce déploiement. Pour chaque élève accompagné, un entretien « enseignant, AESH, famille » devra se tenir conformément au guide éponyme. Ce document a pour objectif d'accompagner les enseignants lors d'un premier entretien avec la famille et l'élève en situation de handicap, en présence de l'accompagnant, afin d'organiser le parcours scolaire de l'élève, en lien avec son parcours personnalisé de scolarisation. Il s'agit également d'inclure et d'associer l'AESH lors de ces entretiens afin de lui permettre d'avoir connaissance des besoins de l'élève en rapport avec ses missions.

IV. L'école, un lieu fondé sur un collectif soudé

L'unité collective de chaque école et plus largement de la circonscription devra être davantage renforcée. Ainsi, la démarche des plans mathématiques et français va se poursuivre comme l'an dernier. De plus, la valorisation des « bonnes » pratiques va aussi se poursuivre : je compte sur vous pour oser montrer à vos pairs dans un esprit d'équipe et de partage ce que vous faites pour mieux faire réussir vos élèves.

V. Récapitulatif



L'équipe de circonscription se joint à moi pour vous souhaiter une belle année scolaire marquée par notre implication et notre rigueur pour faire réussir tous les élèves qui nous sont confiés.

Restez engagés !

IEN MATOURY 1 / REGINA / OYAPOCK
Centre Commercial MAKOUY
97351 MATOURY

Th. DE LACAZE

Thierry DE LACAZE
Inspecteur de l'Education Nationale
CCPD Matoury1-Régina-Oyapock